

DÉCLARATION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À CHÂTEAU-CHINON, SAMEDI 30 MAI 1981.

30 MAY 1981 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

LE PRESIDENT.- ... C'est la pratique des choses, et surtout des gens. Ce que je voyais à Château-Chinon, ce que j'y vois encore, c'est une image de la France. Donc je pense que le lien entre la fonction de maire que je viens de quitter, et celle du Président des Français, qui est ma charge maintenant, c'est un lien direct, il n'y a pas de coupures, cela dit je suis quand même un peu fâché d'être contraint par la loi, (c'est normal, on ne pourrait pas faire autrement, naturellement), que de quitter cette mairie, je l'aimais beaucoup.\

QUESTION.- La décentralisation est-ce que c'est le renforcement des pouvoirs municipaux en France ?

- LE PRESIDENT.- Sûrement, il faut que les maires soient mis en mesure d'exercer leur fonction, un peu délivrés de multiples embarras administratifs, qui se sont accumulés à travers les (j'allais dire les siècles) en tout cas à travers les dernières décennies. Il y a là toute une sorte de chape qui pèse un peu trop lourd sur la faculté de décision des conseillers municipaux et des maires.

- QUESTION.- Quelle est la première réforme qu'un ancien maire d'une ville de 3000 habitants conseillerait au Président de la République ?

- LE PRESIDENT.- Quand un dossier pour une construction utile exige dix-huit mois de discussion avec l'administration avant que l'on puisse poser la première pierre, ce n'est pas normal. Entre temps, l'argent a perdu de sa valeur, les énergies se sont lassées, on pourrait faire autre chose déjà, et on immobilise les capacités d'une petite ville sur des projets qui devraient être déjà réglés. Donc, je pense qu'on peut faire des projets dans ce sens, d'ailleurs je ne suis pas le premier à le dire. Beaucoup s'y sont essayés, simplement, il faut maintenant y réussir.

- QUESTION.- La tradition jacobine, non centralisatrice de la France va subir une mutation en fin de compte maintenant ?

- LE PRESIDENT.- Il faut préserver l'unité nationale. Ça c'est la première loi qui commandera mon action. Mais je pense que l'unité nationale se portera d'autant mieux, que seront respectées les diversités. Ce que j'avais appelé : "le droit à la différence".

- QUESTION.- Et les diversités ce sont les régions, les départements ?

- LE PRESIDENT.- Elles sont multiples, de toutes sortes, elles sont variables selon les régions, les circonstances, les langages, les cultures £ il faut tenir -compte de tout cela.\